

SM QUARTZ®
SPÉCIFICATION DES PLAQUES
(SAUF LES SERIES WAVE ET METROPOLIS)

ÉPAISSEUR

Épaisseur nominale	Tolérances
12 mm	Pas moins de 10.5 mm et pas plus que 12.5 mm
20 mm	Pas moins de 18.5 mm et pas plus que 20.5 mm
30 mm	Pas moins de 28.5 mm et pas plus que 30.5 mm

Pour mesurer l'épaisseur, il faut tenir compte des dimensions totales de la plaque, l'épaisseur nominale est donc le résultat de la moyenne mathématique de 3 mesures effectuées à environ 50, 150 et 250 cm de l'angle de la plaque.

DIMENSIONS

Pour plaques 3050 x 1400 mm

Dimensions	Dimensions minimales
Longueur	Pas moins de 3050 mm
Largeur	Pas moins de 1400 mm

Pour plaques 3200 x 1550 mm

Dimensions	Dimensions minimales
Longueur	Pas moins de 3200 mm
Largeur	Pas moins de 1550 mm

PLANÉITÉ

La déviation de la planéité de la plaque ne doit pas dépasser 4 mm sur la longueur de la plaque et 2 mm sur la largeur.

La planéité doit être mesurée au centre de la plaque en position horizontale, en tenant compte de la toute la longueur et de toute la largeur de la plaque (pas les diagonales).

EXIGENCES DE LA SURFACE NON EXPOSÉE

L'arrière des plaques doit avoir une finition uniforme. La rugosité ne doit pas dépasser 0,5 mm. De petites fissures sont autorisées dans la zone périphérique jusqu'à 10 cm des bords.

EXIGENCES DE LA SURFACE NOBLE

La surface, en fonction du processus de finition, doit avoir un aspect uniforme et ne doit pas présenter les défauts suivants :

- Aucune présence de matériaux étrangers (matériaux ne faisant pas partie de la formule comme par exemple le caoutchouc, le métal, le bois, etc.)
- Aucun résidu de couleur ou de pâte du matériau produit au préalable.
- Aucun trou et aucune griffe.
- Aucune tache de pigment supérieure à 5 mm (seulement pour les matériaux monochromes).
- Aucune présence de zones mates (sur des surfaces brillantes).

Les surfaces brillantes doivent avoir un degré de polissage minimum de 50 unités d'éclat mesurées avec un brillancemètre (mesure à 60°).

Les produits qui contiennent du miroir, du verre ou de la nacre peuvent avoir de petits défauts tels que de petites fissures ou des trous dus à la fragilité des matières premières utilisées ; ces défauts doivent donc être considérés comme des caractéristiques de ces produits.

VARIATIONS CHROMATIQUES ET STRUCTURE

La constance chromatique est l'un des avantages de SM QUARTZ®. La couleur de la pâte est toujours monitorée et contrôlée attentivement afin de conserver les plus hauts niveaux de constance chromatique. Malgré les procédures, scrupuleuses, mises en place pour garantir la reproductibilité chromatique au fil du temps, de petites variations de couleur sont tout de même possibles et avant la transformation ou la pose, il est donc opportun d'effectuer une inspection visuelle. Le quartz utilisé dans la production est une matière première naturelle qui, même si objet d'une rigoureuse sélection, pourrait présenter à chaque fois de légères différences de couleur et de transparence. Santa Margherita SpA n'acceptera aucune réclamation relative aux différences chromatiques après la pose des carreaux ou après que les plaques aient été coupées ou modifiées par rapport à leur condition originale.